

## Rue Charlebois

# Un incendie maîtrisé rapidement dans une rue sans réseau d'aqueduc

-Jean Laurin- Un incendie a causé des dommages évalués à 60 000 \$ à la propriété de M. Luc Hébert, 1600 rue Charlebois à Prévost, dimanche matin le 14 novembre, dans un secteur non desservi par un réseau d'aqueduc.

Le feu s'est déclaré vers 7h 45 sur la partie externe de la cheminée de la maison.

« Quand nous sommes arrivés sur les lieux, a expliqué le Directeur des incendies, M. Robert Monette, le feu se situait à l'extérieur de la bâtisse à proximité de la cheminée. Nous avons réussi à contenir les flammes à l'extérieur de la mai-

son. L'équipe a maîtrisé rapidement le foyer de l'incendie. »

Dès le début de leur intervention, les pompiers ont recouvert de bâches le mobilier ainsi que l'ensemble des équipements coûteux.

La rue Charlebois ne possède pas de réseau d'aqueduc. En conséquence, les pompiers ont

installé leur réservoir portatif pour créer une source d'alimentation en eau via un camion-citerne.

« Dès le début de notre intervention, j'ai fait appel aux services de nos collègues de St-Hippolyte dans le but de transporter de l'eau dans notre réservoir », a précisé le Directeur des incendies, qui a ajouté que s'il avait été nécessaire d'augmenter l'alimentation en eau, il aurait eu recours aux services d'une autre municipalité avec laquelle Prévost a des ententes d'entraide.

## VOL DE 6500\$

### Dang Thanh Bui demande pardon

« Dites à la population que je regrette mon geste et que je lui demande de me pardonner cette faute de ma part », a déclaré, Monsieur Dang Thanh Bui au Journal de Prévost peu avant sa comparution devant le juge.

C'est devant un jury que s'instaura le procès de M. Bui dont l'enquête préliminaire a été fixée au 9 janvier 2001 à la requête de son avocat, M<sup>e</sup> Luc Carbonneau. Je reconnais mon erreur, a-t-il ajouté en avouant, qu'après les événements il avait sombré dans l'alcool. « Mais depuis deux mois, je me suis ressaisi en joignant les rangs des AA que je fréquente 2 ou 3 fois par semaine », a avoué M. Bui. De plus, M. Bui a com-

mencé à effectuer des remboursements mensuels à la ville de Prévost pour un montant équivalent aux sommes qu'il s'était présumément illégalement appropriées à partir des abonnements de la bibliothèque municipale, soit environ 6500\$. Ne possédant aucun casier judiciaire, il tente actuellement de refaire sa vie après avoir trouvé un emploi dans un commerce de St-Jérôme.

Né au Vietnam il y a 43 ans, M. Bui a fait partie des "Boat People" après la guerre du Vietnam. Il a effectué un séjour au Centre des réfugiés en Indonésie avant d'être accueilli au Canada en 1979.

Les dégâts sont surtout attribuables à l'eau et la fumée à l'intérieur tandis que le feu s'est attaqué au revêtement extérieur de la maison.

## Aménagement sur la rue du Nord

En prévision d'un aménagement routier éventuel de la rue du Nord, le Conseil municipal a demandé l'élaboration par ses services des plans et devis pour réaliser cet aménagement.

## Enfin le tour de la rue Louis s'en vient !

Un citoyen de la rue Louis qui attend, depuis 13 ans, la résolution d'un problème de drainage, verra sa patience récompensée puisque le Conseil municipal a décidé de confier l'élaboration de plans et devis ainsi qu'une étude de drainage par le service interne d'ingénierie de la ville.

Dès que les plans et devis seront complétés, il y aura consultations afin de s'assurer que la solution soit en accord avec les besoins exprimés par les citoyens du secteur.

## Une solide équipe !

Il y a deux semaines, le nouveau maire de Prévost M. Claude Charbonneau et le conseiller du district no 4, M. Sylvain Paradis, rencontraient les pompiers volontaires du Service des incendies de Prévost. Ceux-ci viennent de recevoir la certification de leur grande compétence qui a été reconnue par les autorités compétentes. Nos pompiers suivent régulièrement des sessions de formation et de perfectionnement. La rencontre avec les politiciens a porté fruit puisque nos pompiers ont pu sensibiliser



Photo - Jean Laurin

les élus à leurs problèmes et à leurs besoins. Lors de l'assemblée du conseil municipal qui a

suivi, ceux-ci ont décidé d'acheter neuf nouveaux costumes dit "bunker suit", des costumes

qui garantissent plus de sécurité à nos sapeurs lorsqu'ils affrontent les flammes.

## Activités culturelles et communautaires



L'Amical e la Mèche d'Or de Prévost

### Soirée dansante - Noël Rétro

Musique - Danse et cours de danse - Buffet - Prix de présence

Samedi, 16 décembre 2000

15 \$ pour le couple membre, 8 \$ pour le membre seul et 10 \$ par personne non membre

Informations : demandez Lise Labelle au (450) 224-5129

### Voyage

Auberge La Calèche de Sainte-Agathe  
Spectacle - Hommage Sweet People

20 et 21 février 2001

2 jours / 1 nuit • Coût : à partir de 70 \$

### Activités du JEUDI

Jeux libres dès 13h, suivis d'un souper communautaire et d'un bingo qui débute à 19h

Où: Édifice Shaw 747, rue de la Station

Vous pourriez gagner gros!



Club de l'Âge d'Or de Prévost

### Tous les lundis : Scrabble

Édifice Shaw dès 13 h  
Pour information : 224-2462  
Georgette Gagnon

**Les mardi soirs :** Début  
**Cours de danse en ligne**  
Édifice Shaw à 19h et 19 h 30 (niveau avancé)  
Pour information : 224-2698  
Aline Beauchamp

**20 décembre: Bingo** à 13h 30, suivi du souper et de la soirée récréation. Il s'agira du dernier bingo de l'an 2000.

Pour renseignements additionnels, on communique avec Jeanne-Aline Banks, secrétaire, au 224-2698



## Société d'Horticulture et d'Écologie de Prévost

Case postale 11, Prévost (Québec) J0R 1T0

### Calendrier des conférences 2000 - 2001

Mercredi 31 janvier : Arbres et arbustes à fleur  
Daniel Fortin  
Chroniqueur et auteur *Côté Jardins*  
Où : À l'école Val-des-Monts - Heure : 19h 15  
872, rue de l'école à Prévost.

### Introduction à l'horticulture ornementale

La société d'Horticulture et d'Écologie de Prévost organise un cours d'introduction à l'horticulture ornementale pour les personnes qui désirent acquérir des connaissances de base ou qui désire parfaire leurs connaissances en cette matière. Le cours sera présenté par Daniel Fortin attaché au Centre de la Nature de Laval.

COTISATION :	Vous désirez devenir membre		
	Étudiant	Adulte	Âge d'Or
Individuelle	10 \$	12 \$	10 \$
Couple		18 \$	15 \$

Vous pouvez rejoindre la présidente, Céline Bolduc au 224-7033 ou Michel Boucher au 224-4459